L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREEDI MATIN, 17 AVRIL 1885. 58ème Année

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 17 AVRIL 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Alfred Barnès, constable, à son entrepôt, No. 93 Passage de la Bourse, un lot de meubles.

Les Indiens aux Etats-Unis.

La politique suivie, pendant une trop longue série d'années, à l'égard des indiens, par les agents du gouvernement de Washington, n'est assurément pas le plus beau chapitre de notre histoire. Egoïste, injuste, souvent criminelle, toute pleine de perfidies, de spoliations et d'exterminations, elle a été l'objet de mille protestations indignées de la part des missionnaires vraiment dignes de nom, des missionnaires catholiques surtout, qui se sont voués à moraliser, à civiliser ces malheureux; elle a été justement flétrie par les historiens, les philanthropes, les hommes d'Etat des deux mondes; elle restera une honte pour un peuple civilisé, pour un gouvernement républicain. On reste étonné, humilié, devant toutes ces concessions proposées par une partie, acceptées par l'autre, conclues d'un commun accord, puis retirées par la force qui se mettait au service des aventuriers sans foi ni loi, des envahisseurs sans pudeur ni sans scrupule.

Il suffisait qu'une tribu, qu'une nation, sur la foi d'une convention solennellement jurée, s'établît sur un territoire pour qu'elle y fût poursuivie, traquée par des bandits et des spoliateurs. Bien souvent, les agents du gouvernement se faisaient les instruments serviles de ces odieuses intrusions, de ces violations de la propriété. Faut-il s'étonner de ce que l'Indien ainsi trompé, dupé, spolié, réclamant sans cesse, sans jamais obtenir justice, se défendît comme il l'entendait, comme il le pouvait, se livrât parfois à de cruelles, à de sanglantes représailles? Naturellement, les agents, plus coupables encore que les envahisseurs, ou se taisaient ou prenaient parti pour ceux dont ils s'étaient faits les complices. Le Peau-Rouge était condamné à avoir tort, uniquement parce qu'il était Peau-Rouge; il n'avait d'autre ressource que la vengeance, laquelle, à son tour, provoquait les rigueurs du gouvernement. De là, l'état de guerre perpétuelle entre lui et les Faces Pâles; les révoltes constantes, les ruses, les cruautés de l'un; les expéditions, les ravages, les incendies, les exterminations des autres.

Est-ce à dire que nous devions faire remonter la responsabilité de toutes ces atrocités jusqu'au gouvernement central lui-même? Non. A Washington, on agissait de bonne foi; on ne nourrissait aucune intention perfide envers les tribus, on respectait les conventions signées; c'était au loin que celles-ci étaient violées. A Washington, on votait les sommes et les provisions nécessaires, et l'on expédiait fidèlement les unes et les autres; c'était au loin que l'argent était détourné, les vivres gaspillés, l'Indien indignement trompé et maltraité. Mais cette loyauté du gouvernement n'était, en réalité, que platonique, rien, absolument rien en elle d'effectif; elle ne se réalisait jamais ou presque jamais dans les faits.

Les chefs du département savaient, le plus souvent, ce qui se passait, et ils laissaient faire; ils savaient que les indiens étaient dupés, spoliés, et ils prenaient presqu'invariablement le parti des imposteurs et des spoliateurs. Là est la faute, la tache qui souille notre histoire et que les administrateurs à venir auront de la peine à effacer.

Que l'on ne prétexte pas, pour justifier ces fautes odieuses, la fatalité, la nécessité, le caractère indomptable de l'Indien; pourquoi en est-il autrement au Canada, où les tribus, bien traitées, sont parfaitement pacifiées, et entretiennent d'excellents rapports avec les autorités du pays?

Il est vrai que, là, on laissait agir les missionnaires, que l'on se conformait à leurs conseils, que l'on suivait leurs exemples, et l'on n'a eu qu'à s'en louer, puisque l'on est arrivé à la parfaite pacification de la race, à une quasi-assimilation de ses membres avec ceux de la race blanche.

Finissons-en avec cet épouvantable régime, qui dure depuis trop longtemps pour l'honneur de notre République.

Si nous comprenons bien le sens de la révolution politique qui vient de s'accomplir aux Etats-Unis, les idées et les sentiments des hommes qui ont été appelés, récemment, au pouvoir—après les excès, les abus de toutes sortes, les malversation qui ont déshonoré presque toutes les branches de l'administration gouvernementale, pendant le règne, trop regrettable, du radicalisme, le régime démocratique doit être un régime de retour à l'ordre, à l'honnêteté, à la justice, un régime d'apaisement des esprits, de réconciliation des cœurs, un régime de *réparation*. Nous soulignons ce dernier mot; il renferme, à notre avis, toute la pensée de la nation, toute la pensée du gouvernement.

La *réparation*! Elle doit se trouver partout; elle doit tout relever, tout épurer, tout transformer.

Déjà, nous en apercevons les signes dans bien des branches de l'activité gouvernementale; mais nous n'en constatons nulle part les symptômes avec plus de plaisir, avec plus de consolation, que dans l'administration des affaires indiennes. Nous avons sur la main une tache de sang qu'il nous faut laver, au front un stigmate qu'il nous faut faire disparaître.

Aussi nous avons lu, avec une grande joie, la relation d'une entrevue de l'hon. M. Lamar, ministre de l'intérieur, avec le capitaine Couch, le trop fameux chef des aventuriers, envahisseurs du territoire d'Oklahoma. Le nouveau fonctionnaire—nous nous hâtons de le déclarer—s'est montré justement sévère à l'égard de ce transgresseur systématique de la loi, qui venait audacieusement demander à celui qui vient d'assumer la redoutable responsabilité de l'administration des Territoires Indiens, quelle politique il se proposait de suivre.

Le capitaine Couch a dû sortir de l'entretien, parfaitement édifié sur les intentions bien arrêtées de Mr. Lamar, sur les dangereuses conséquences d'invasions ultérieures, aussi scandaleuses que celles du passé.

"Le territoire d'Oklahoma, a dit M. Lamar, n'est pas un domaine public ouvert aux entreprises; c'est un pays indien, une réserve, une propriété indienne. Aucun blanc n'a le droit de s'y introduire, d'y poser sa tente, sans permission spéciale. S'il le fait, il transgresse la loi. Le Gouvernement a le devoir de protéger les Indiens contre les invasions des aventuriers, et il l'accomplira.

"—Est-ce votre dernier mot?" continuait avec une pointe d'effronterie le capitaine.

"—C'est notre dernier mot, et nous saurons faire respecter notre volonté, parce qu'elle est l'expression de la loi et de la justice. Tous les gardiens de troupeaux qui vont faire paître leurs bestiaux sur un territoire qui ne leur appartient pas, doivent en sortir, et ils en sortiront."

Voilà de belles et nobles paroles, dignes de sortir de la bouche d'un ministre, du chef d'une grande administration nationale. Elles indiquent, chez celui qui les a prononcées, une parfaite compréhension de ses devoirs, de la responsabilité qu'il a acceptée; elles dénotent, surtout, une détermination bien arrêtée de ne pas broncher, d'aller jusqu'au bout, de faire rendre justice à qui de droit, de punir qui le mérite.

Ce n'est point par les vexations, les spoliations, les dénis de justice que l'on ramènera jamais les Indiens, mais par la douceur, par la loyauté, par le respect des droits et de la propriété. Il était si facile d'adopter cette bonne et simple politique! Les missionnaires n'en donnaient-ils pas, à chaque instant, l'exemple à l'administration, et elle ou ses agents—ce qui est la même chose, car elle porte le poids des fautes, des exactions de ceux qu'elle emploie—n'avaient qu'à le suivre.

Le parti démocrate fera ce que n'a ni su ni voulu faire le parti radical.

Il y a de grandes fautes à réparer, de grandes réformes à accomplir. Le gouvernement de M. Cleveland s'en donnera la gloire; il se conquerra en même temps la reconnaissance des Indiens et des Américains, de la civilisation et de la chrétienté.

Nous lisons, dans une correspondance américaine signée "Salvador" et publiée dans le *Figaro*:

"....Il faut, d'autre part, mentionner le prochain départ de M. Roustan pour l'Europe, où une importante légation lui est réservée. Il sera remplacé à Washington par M. Albert Lefaivre, actuellement chargé du consulat de New York et qui aura pour successeur notre consul général à la Nouvelle-Orléans, le vicomte Paul d'Abzac.

Ces nominations paraîtront incessamment à l'*Officiel*.

Le *Courrier des Etats-Unis*, du 13 avril:

Le *World* poursuit avec un succès croissant sa remarquable campagne pour le piédestal de *la Liberté éclairant le monde*. Dans la journée de samedi, il a reçu $3.120 97, la plus grosse somme souscrite en un jour, ce qui porte à $23.461 47 le montant de la souscription populaire lancée par notre confrère, il y a trois semaines. C'est une moyenne qui dépasse $1.000 par jour, ce qui fait que le *World* peut à coup sûr annoncer que samedi prochain il atteindra les *trente mille dollars* et au delà!

Le *World* est très fier de son succès et il a raison, on ne saurait trop lui en faire honneur, car c'est un succès de bon aloi, dû entièrement au sens pratique et à l'intelligente initiative de sa direction. *Vingt-et-un mille six cent trente* personnes ont répondu à son appel, et ces 21,630 personnes sont maintenant autant de trompettes qui contribuent à le propager. Il n'y a donc pas de danger que le mouvement s'arrête maintenant, il devra s'accélérer au contraire par l'effet de la force acquise, et à supposer qu'il se continue seulement sans s'accroître, il arrivera au 1er juillet à plus de $100,000, rien que par la souscription du *World*, somme presque suffisante pour compléter le piédestal, sans compter les contributions que le comité pourra recevoir d'autres ressources. Il n'y en aura jamais trop d'ailleurs, ce qui excédera les dépenses matérielles du piédestal sera employé utilement à donner de l'éclat aux cérémonies, et, par conséquent, à la célébration du grand anniversaire national.

Le *Faro de Tampico*, du 28 mars, nous est parvenu hier; nous y lisons, sous le titre de "bautizo":

El domingo passado asistimos á la ceremonia bautizmal de la niña ANITA ODILIA DUPAS, hija del Sr Santiago Dupas, Canciller del Consulado francés y de la Señora Mina V. de Dupas.

Sus padrinos fueron el Sr. Consul de los Estados Unidos Mr. Agustin J. Cassard y su Señora esposa.

Despues de la ceremonia sabemos que le fueron dedicados á la niña estos versos de forma acróstica.

A ODILIA

Aura fresca natural,
Nubes ornadas de flores
Y un concierto de cantores
Tierno dulce angelical
A este grupo celestial
De divinos geraquias,
Unese ahora la voz mia
Pidiendo al cielo piadoso,
A bautismo tan dichoso
Siga un siglo de alegria.

Nuestra bien venida á la linda cristianita.

La République Française:

La presse anglaise, qui a pourtant beaucoup d'affaires sur les bras, trouve le temps et la liberté d'esprit de donner à la France, à propos de la chute du ministère Ferry, quelques-unes de ces leçons qu'elle se plaît si fort à distribuer *ex cathedrâ* aux peuples et aux gouvernements. Nous serions les derniers à contester qu'il se trouve dans les remarques qu'elle veut bien consacrer à nos affaires intérieures une large—une trop large—part de vérité. Ce n'est pas nous qui protesterons lorsque l'on dira que, dans ses brusques revirements, l'opinion publique en France s'abandonne avec un regrettable excès à une sorte d'impatience nerveuse, que sous le coup d'un revers dont souffrent également tous les patriotes elle a une tendance trop marquée à chercher un bouc émissaire et à charger sur sa tête tous les péchés d'Israël. Nous ne nous refuserons pas à reconnaître avec nos bons amis d'outre-Manche que les majorités parlementaires ont trop peu en France, la fermeté d'âme nécessaire pour se montrer fidèles à elles-mêmes. C'est sans scandale enfin que nous entendons les sages de la Cité ou de Fleet-Street rappeler avec quelque raison le mot favori d'Abraham Lincoln et répéter, pour l'avantage de qui de droit, qu'il n'y a généralement pas grand avantage à changer de chevaux au milieu d'un gué.

Peut-être, cependant, ces leçons de haute sagesse politique dont la presse anglaise est si prodigue à l'adresse de ses voisins gagneraient-elles sensiblement à ne pas être présentées dans ce style rogue, nous allions écrire sur ce ton d'insolente satisfaction de soi-même, qu'affectent trop volontiers les organes de l'impeccable Albion. Assurément, l'Angleterre peut se décerner à elle-même le compliment de n'avoir pas donné à la Chambre des députés française l'exemple de jeter à bas, dans une tempête d'indignation plus ou moins sincère, un ministère qu'un vote solennel venait de raffermir. Il nous semble toutefois qu'à regarder de plus près une histoire parlementaire qui n'est pas encore bien éloignée, la vertueuse Angleterre a été très-près de nous devancer dans la voie où s'est engagée avant-hier la Chambre française. On n'a pas oublié, nous imaginons, l'effet produit de l'autre côté du détroit par la nouvelle de la chute de Khartoum et de la mort de Gordon. Quelles que soient les responsabilités indirectes qui pèsent sur M. Gladstone, l'esprit de parti le plus envenimé ne saurait prétendre lui-même que le premier lord de la trésorerie pût être mis directement en cause. Et pourtant, si nous avons bonne mémoire, une motion de censure fut présentée à la Chambre des communes et soutenue avec une rare vivacité par les chefs de l'opposition conservatrice et quelques transfuges du parti libéral. Une majorité de quatorze voix sauva seule M. Gladstone du sort que vient de subir M. Ferry de ce côté de la Manche.—Quatorze voix, ce n'est guère pour constituer la supériorité du patriotique Parlement d'Angleterre sur le Parlement français. Et que penser même de cette infime majorité lorsqu'on sait que trente-deux membres de la Chambre des communes font partie du gouvernement comme membres du cabinet, sous-secrétaires d'Etat et autres fonctionnaires, et que toute cette phalange a voté pour le ministère, à la différence de nos ministres français, qui se sont unanimement abstenus avant-hier. On voit que les faits ne justifient guère le ton de supériorité compatissante que prennent à notre égard les organes tant libéraux que conservateurs de la presse anglaise. C'est le modeste avertissement que nous croyons devoir offrir à nos confrères d'outre-Manche en échange de leurs précieuses leçons.

En votant l'établissement d'une Bourse de commerce, le Conseil municipal de Paris a demandé que l'opération fût gagée au moyen de cinq centimes additionnels sur les trois premières classes de patentés.

Ce vote a causé une émotion considérable dans le haut commerce parisien.

La logique des bébés:

—Maman, donne-moi de ce plat, que je voie comme c'est bon!

—Non, Tomy, tu n'en mangeras pas. Il n'est pas bon.

—Alors, maman, fais-m'en goûter, que je voie comme ce n'est pas bon!

Depuis les démêlés avec le Céleste-Empire, un grand nombre de Chinois est sorti de Saigon.

Brrrou! leur colère doit être terrible

Le Général Négrier en Algérie.

La nouvelle de la blessure du général Négrier a douloureusement ému tout le pays qui a les yeux fixés sur ce brillant soldat. C'est justice. Le général Négrier est, à l'heure actuelle, un des commandant de corps d'armée de l'avenir.

Je ne vous dirai point ses états de service; ils sont assez connus et ont été souvents livrés à la publicité. Ce que je veux essayer de dessiner à grand traits, c'est la physionomie du général Négrier, alors que, colonel de la légion étrangère, il commandait en chef les quatre colonnes du Sud.

Petit, un peu fort, ses traits sont fins; une légère moustache blonde estompe sa lèvre presque railleuse. Dans ses yeux, se lit l'énergie la plus violente, la volonté la plus tenace. Il en a donné mille et mille preuves. En plein désert, constamment à cheval, il éreintait deux ou trois chevaux, et, sous un soleil torride, faisait constamment le métier de chien de berger, de la droite à la gauche de sa colonne.

Au camp, lorsque soldats et officiers, harassés, brisés de chaleur et de fatigue, s'étaient assoupis à l'ombre du marabout, Négrier, après avoir veillé à l'installation de ses hommes, retiré sous une tente qui n'était ni plus luxueuse ni mieux aménagée que les autres, travaillait sans relâche, tempérant les ardeurs d'un soleil terrible par une serviette mouillée sur sa tête.

Cet homme était en fer; d'une sollicitude réelle pour ses troupes, il était d'une grande justice et, malgré cela, d'une extrême sévérité. A la légion, c'était indispensable. C'est lui qui inventa ce genre de punition qu'on appelle la *crapaudine* et qui consiste à attacher pieds et poings liés les insoumis et à les laisser de longues heures en plein soleil.

Ne l'accusez pas de cruauté; il y a dans l'armée d'Afrique des tempéraments qui échappent à l'analyse, d'éternels insoumis desquels il faut se rendre maître, coûte que coûte: Négrier les avait pliés, si bien pliés que peut-être jamais un chef ne fut aussi estimé, aussi respecté, aussi sincèrement aimé que Négrier de ses légionnaires.

Lors de la mission topographique de Castres, à laquelle on avait donné pour escorte deux compagnies de la légion qui avaient été massacrées en grande partie, Négrier n'hésita pas; le reste de ces deux compagnies allait périr immanquablement; il prit le commandement d'une colonne et se mit à leur recherche. On marcha deux jours et deux nuits, presque sans manger ni boire.

On arriva enfin au milieu de la seconde nuit, et c'est avec une joie folle que les malheureux survivants entendirent venir à eux le clairon qui jetait les notes aiguës du refrain de la légion.

Et cependant, au moment de partir à la tête de cette expédition, Négrier avait reçu par dépêche l'ordre de rester. Il avait mis le télégramme dans sa poche.

—Le courrier sera arrivé trop tard, avait-il dit. A cheval!

A ce moment-là, il commandait la colonne de Ben-Khalil sous les ordres du général Colonieu. Depuis, il fut appelé au commandement des quatre colonnes du sud, ce qui, comme colonel, lui donnait le commandement de la valeur d'un divisionnaire.

Je passe sous silence la bravoure du général Négrier qui est légendaire dans l'armée; comme organisateur, il est aussi complet que comme chef de corps. Avant tout, le général subordonne les détails administratifs aux besoins de sa troupe. Aucun obstacle ne l'arrête. Ceux qui marchent, souffrent et se battent sont sûrs de trouver en lui un protecteur éclairé.

Je veux citer à l'appui deux anecdotes de son passage en Algérie qui prouvent à quel point le général Négrier est soucieux du bien-être de ceux qui marchent sous ses ordres.

Chaque quinzaine, un officier était désigné pour aller chercher la solde de la colonne chez le payeur, et venait à cheval de Ben-Khalil à Mecheria—soixante-quinze kilomètres environ.—Un dimanche matin, le général voit arriver chez lui l'officier désigné qui venait d'accomplir le trajet.

—Bonjour, un tel, lui dit-il, vous venez de Ben-Khalil?

—Oui, mon général, je viens chercher la solde et je suis même assez ennuyé. Je ne pourrai pas repartir ce soir. Je n'ai pas la solde.

—Pourquoi ça? Vous allez rester déjeuner avec moi, et vous allez m'expliquer pourquoi.

—Mon général, le payeur ferme sa caisse le dimanche.

—Ah! monsieur le payeur ferme sa caisse? Nous allons voir ça.

Il fait venir le payeur et ne lui dit que ces quelques mots:

—Monsieur, je veux que dans un quart d'heure la solde soit ici. Quant à vous, qui fermez votre caisse le dimanche, il y a un train pour la France demain matin à six heures. Vous me ferez le plaisir de le prendre. Nous nous battons le dimanche comme les autres jours.

Un quart-d'heure après, la solde était apportée et le payeur reprenait le lendemain le train de France qui, à ce moment-là, avait sa tête de ligne à Mecheria. Le général désigna un officier de la colonne chargé de remplir les fonctions de payeur par intérim.

Lorsque le général Négrier vint s'installer à Mecheria et apporta à ce pays une foule d'améliorations, on se plaignait qu'il n'y avait pas d'eau. Des citernes superbes, mais vides. Le génie n'avait rien trouvé. Quand une troupe passait à Mecheria, on était forcé d'aller chercher l'eau à douze kilomètres; sans cela, sous ce soleil effrayant, on mourait de soif. Le général examina tout le pays.

—C'est singulier, se dit-il, qu'au pied du Djebel-Antar, il n'y ait pas de sources. C'est impossible. Il ne s'agit que de chercher: on trouvera.

Sans rien dire, il fit venir des ingénieurs de France, et se mit, avec eux, à chercher sans relâche et à fouiller le Djebel-Antar. On trouva.

A l'heure actuelle, il y a en permanence, à Mecheria, cent mille mètres cubes d'eau qui rendent les plus grands services et que l'on doit à la seule initiative de Négrier.

D'une grande générosité, le général n'a jamais hésité à se servir de sa fortune personnelle pour augmenter le bien-être de ses hommes lorsqu'il se produisait une lacune que l'administration ne comblait pas.

Pour son service d'espions, par exemple, l'administration de la guerre lui allouait une somme insignifiante; si le général payait un faux renseignement de douze balles dans la tête, il rémunérait largement l'Arabe qui risquait sa vie pour lui en donner un bon.

Il avait auprès de lui, comme ordonnance, un vieux spahis nommé Fighig, qui se serait fait couper en morceaux pour son général, et n'était autre qu'un ancien bandit de la montagne qui s'était enrôlé, un jour qu'il était sans doute traqué par l'autorité du Caïd.

Rien de plus amusant que la physionomie rusée et astucieuse de Fighig; on eût dit un vieux renard. Toujours souriant, l'œil malin, il connaissait tous les défilés, tous les sentiers perdus, toutes les traverses du pays. Dans les expéditions du Sud, Fighig a joué un rôle important.

Qui sait s'il était à côté du général à Lang-Son?

CHARLES DES BARRIÈRES.

(Dans le *Figaro*.)

Les recherches faites par l'administration de la guerre, en France, depuis 1880, pour arriver à doter l'armée d'un matériel de couchage comportant la suppression de la paillasse—qui présente tant d'inconvénients au point de vue de l'hygiène du soldat et de la propreté des chambres—paraissent en voie d'aboutir.

En effet, un nouveau modèle de lit militaire, sur lequel la commission spéciale chargée de l'étude de la question a arrêté son choix, doit être prochainement soumis à l'appréciation du ministre de la guerre, qui sera appelé à décider, en dernier ressort, au sujet de l'adoption de ce modèle.

A la dernière séance de l'Académie des sciences de Paris, M. le capitaine du génie Mossard, professeur à Saint-Cyr, a présenté à l'Académie un nouvel appareil photographique: le cylindrographe, qui, à l'aide de clichés cylindriques, comme son nom l'indique, permet de reproduire un horizon d'une étendue quelconque.

Jusqu'ici, en effet, les appareils de ce genre n'embrassaient forcément qu'une partie du panorama qu'on se proposait de photographier. L'invention soumise à l'Académie des sciences constitue donc un progrès important dans la reproduction des horizons.

Une découverte étrange.

Informé qu'un étudiant polonais, le sieur Kimwelsky, récemment expulsé de France, était rentré à Paris, M. le préfet de police donna des ordres pour arrêter cet homme.

A dix heures du soir, un commissaire de police, accompagné d'agents sous les ordres de M. Thibaut, officier de paix, se présentait rue Berthe, à Montmartre, et faisait cerner la maison où se cachait Kimwelsky.

Celui-ci se laissa arrêter sans résistance. Une perquisition fut alors opérée dans la chambre qu'il occupait. Outre un couteau catalan, un revolver et des cartouches de 7mm, le commissaire découvrit une bouteille enveloppée d'étoffe, dont l'aspect lui parut étrange. Questionné, le prisonnier déclara que c'était une bombe destinée à faire sauter l'église du Sacré-Cœur.

Il fut conduit au poste de la place Dancourt, ainsi qu'un locataire de la maison qui lui avait donné asile. Il a alors avoué que l'engin trouvé en sa possession avait été fabriqué par lui, non pas, comme il l'avait dit, pour démolir l'église qui domine Montmartre, mais bien en vue des prochains meetings.

On a pu voir cet objet, qui est resté toute la nuit déposé dans un jardin attenant au poste. C'est une petite bouteille au goulot étroit et au ventre arrondi, dans le genre des flacons de voyage qu'on vend dans les gares et qui contiennent environ un verre de cognac ou de liqueur. Comme eux, elle ne peut reposer sur sa base et doit être couchée sur le côté ou tenue dans la main.

Cette bouteille est entourée d'un chapelet de balles, maintenues autour du verre par une enveloppe d'étoffe, fortement serrée par une ficelle. Elle est aux deux tiers remplie de nitroglycérine et bouchée avec un bouchon de liège.

Au goulot pendait, retenu par un fil noir, un second bouchon, creux et enveloppé d'une sorte de gaze comme celle dont sont faites les cartouches chassepot. Ce bouchon contient, paraît-il, un liquide dont le contact doit faire détonner la nitroglycérine.

Kimwelsky a expliqué que, pour se servir de sa bombe, il faut la boucher avec le bouchon spécial et la tenir à la main. Comme cela on la transporte sans danger. Mais si on la renverse, elle éclate. Il suffit donc, le moment venu, de la lancer. Comme le flacon ne peut tomber qu'à plat, forcément le liquide du bouchon touche la nitroglycérine et l'explosion se produit, lançant dans toutes les directions les morceaux de verre et les balles.

Il prétend en avoir fait plusieurs autres semblables pour des amis. Celle-ci serait le plus petit modèle.

Il a été transféré au Dépôt, tandis que sa bombe, placée dans un pot de grès, rempli de sciure de bois, était mise sous scellés et portée à la Préfecture.

Elle va être soumise, ainsi que le bouchon qui y attenait, à l'examen des chimistes du laboratoire municipal.

Kimwelsky a été reconduit à la frontière.

—Il vient d'être fait, à Paris, une nouvelle expérience de ballon dirigeable, par M. A. Hamon.

Cette expérience n'avait pas lieu en plein air, mais comme on le verra plus loin, des moyens particuliers avaient été employés par M. Hamon pour placer l'aérostat dans les conditions voulues pour la démonstration.

Le nouveau ballon dirigeable que nous avons eu sous les yeux est double et de forme allongée. Un bâti en bambou, à la fois très solide et très léger, réunit les deux ballons. Dans l'espace libre du milieu et dans l'axe longitudinal des ballons se trouve l'appareil propulseur, qui consiste en une couple d'ailettes à deux palettes chacune tournant sur un essieu relié au châssis. Ces ailettes ont ceci de particulier que, grâce à une disposition mécanique spéciale, elles se mettent "de champ" lorsqu'elles ont cessé de s'appuyer sur l'air, de telle sorte qu'il n'y a pas de déperdition de force.

Le mouvement est donné par un moteur électrique agissant par transmission sur l'axe des ailettes et placé au-dessous des ballons, dans la nacelle.

Comme on le voit, l'action propulsive se produit au milieu de l'aérostat et non au-dessous; c'est le point important de l'invention.

Les changements de direction s'obtiennent soit par l'action de gouvernails, soit par la marche indépendante de l'une ou l'autre ailette.

On comprend que nous ne puissions prolonger ces explications techniques. Tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que, soumis à l'action contraire d'un puissant ventilateur, l'aérostat en question a continué imperturbablement sa marche en avant.

Ce ballon ne cubait qu'une vingtaine de mètres; d'ici à deux mois, un aérostat de ce nouveau système, cubant deux mille mètres, sera construit et des expériences décisives auront lieu.

L'Association d'Alsace-Lorraine, dont le siège est établi 38, rue du Château-d'Eau, à Paris, a tenu, le 29 mars, sa quatorzième assemblée générale, sous la présidence de M. Ch. Risler, maire du 7e arrondissement, membre du comité directeur.

La grande salle de l'Hôtel des chambres syndicales avait été gracieusement mise à la disposition de la Société par le directeur, M. Nicolle.

Le président a ouvert la séance par une allocution accueillie avec les marques d'une vive approbation. M. Woirhaye, membre du comité directeur, a donné lecture du rapport général, qui embrasse les opérations du dernier exercice de cette Société d'assistance et de solidarité patriotiques. Le rapporteur adresse, tout d'abord, de chaleureux remerciements aux souscripteurs et leur donne l'assurance de l'éternelle reconnaissance des Français d'Alsace et de Lorraine.

Il rappelle ensuite l'activité déployée par la l'Association pour procurer non seulement des secours temporaires, mais encore des moyens d'existence par le travail aux émigrés des provinces séparées de la mère-patrie.—99,937 chefs de famille ont été rapatriés par ses soins, représentant avec les femmes et les enfants une population de plus de cent mille âmes.

Huit cent cinquante jeunes Alsaciens-Lorrains sans fortune ont reçu de l'Association des subventions pour compléter leur instruction. Les résultats justifient l'utilité et l'importance de cette institution de bourses dans les établissements d'enseignement spécial, secondaire et supérieur. Nombre de ces élèves ont pu se créer une carrière honorable dans l'armée, l'administration, le commerce ou l'industrie.

Le rapporteur s'étend également sur la fête de "l'Arbre de Noël," organisée par le comité des dames, qui a réuni cette année plus de 2,000 familles, plus de 4,000 enfants alsaciens-lorrains autour de sapins des Vosges plantés dans la terre d'Alsace.

L'action de l'Association est loin de toucher à sa fin; l'émigration amène, chaque jour, à Paris, des familles auxquelles il faut prêter aide et assistance; aussi le rapporteur fait-il appel, au nom de ses compatriotes malheureux, au concours et au dévouement de tous.

Le nombre des adhésions suit heureusement une constante progression, et l'Association peut compter pour l'avenir, comme par le passé, sur la fidèle patriotique sympathie de Paris et de la France entière.

Le rapport lu par M. Woirhaye a été écouté avec un vif intérêt et salué par d'unanimes et chaleureux applaudissements. L'assemblée a procédé ensuite au vote pour le renouvellement des membres de la commission administrative.

Voici la péroraison de la conférence de M. Emile Ollivier sur le concordat en France, conférence dont nous avons donné l'analyse d'après le *Journal des Débats*:

Non, il ne faut pas supprimer le budget des cultes. Si vous supprimez le budget des cultes, vous ouvrez une brèche par laquelle tout passera.

La lutte pour l'existence nous absorbe tous, tous, nous sommes courbés sous un sillon quelconque.... Vous qui nous gouvernez, pour la joie de nos yeux et le repos de nos cœurs, ne voilez pas les autels, ne voilez pas les sommets, sur lesquels on ne sème ni ne moissonne, mais sur lesquels seuls se reflète et demeure la lumière qui vient d'en haut!

Un adjudant d'infanterie espagnole est l'auteur d'une invention, qui pourra être d'une grande utilité en temps de guerre: c'est une canne très simple et très maniable, qui contient tout un système d'appareils topographiques et télégraphiques; tout ce qui est nécessaire pour la levée rapide d'un plan en campagne; un appareil héliographique, et une petite lanterne, pouvant servir de télégraphe nocturne.

Le *Temps*, du 4 avril:

A la suite du télégramme du général Brière de l'Isle communiqué hier dans la journée et inséré aux dernières nouvelles, nous avons publié, dans notre édition de la province, l'information suivante:

Le général Brière de l'Isle rend compte en détail de la situation générale au Tonkin et donne aujourd'hui l'assurance qu'il n'y a rien à craindre pour le Delta.

D'autre part, il demande l'autorisation de faire apprécier par un conseil de guerre le fait du lieutenant-colonel Herbinger, dont les communications ont provoqué l'extrême inquiétude manifestée par le général lui-même dans sa dépêche de dimanche, et qui aurait abandonné à l'ennemi une place forte sans avoir épuisé tous les moyens de résistance.

Le lieutenant colonel Herbinger aurait évacué Lang Son, Than-Moï et Dong-Son malgré les ordres du général en chef.

Puis, à la dernière heure, nous avons reçu communication du télégramme ci-dessous adressé par le général Brière de l'Isle au ministre de la guerre:

Hanoï 1er avril. (Arrivée ce matin.)

La blessure de Négrier va aussi bien que possible. Pas de fièvre.

L'évacuation de Lang Son, à la suite de la blessure de Négrier, semble avoir été un peu précipitée, surtout après réussite d'une contre attaque de notre part sans pertes sensibles pour nous.

La brigade avait vingt jours de vivres et de munitions qui permettaient d'attendre les convois en route et annoncés.

On ne s'explique pas non plus l'évacuation si rapide de Dong-Son.

Jusqu'à présent, les Chinois semblent vouloir seulement occuper leurs anciennes positions au nord de Deo-Quan et de Deo-Van.

La situation est en résumé, meilleure que ne le faisaient supposer les renseignements exagérés qui m'étaient parvenus depuis quatre jours.

Aujourd'hui le colonel Desbordes a pris le commandement de la brigade à Chu.

BRIÈRE DE LISLE.

Les impressions semblent donc s'être singulièrement modifiées à Hanoï depuis dimanche dernier; la situation militaire est bien loin d'être aussi grave qu'on était en droit de le supposer, étant donnée la teneur des premiers télégrammes du général en chef. En effet, en même temps qu'il annonçait la blessure du général de Négrier et l'évacuation de Lang-Son, le général Brière de l'Isle s'exprimait ainsi: "Quoiqu'il arrive, j'espère pouvoir défendre tout le delta."

Décédée hier, Madame HIJINIA MARTIN née Maureau. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin à 10 heures, du coin des rues Bourgogne et Quartier.

De la part des familles Brito, Bertin de Villeneuve et Maureau.

Les journaux de la Havane et de Vera Cruz sont priés de reproduire cet avis.

Décédée hier à 7 heures 20 minutes du matin, à l'âge de 37 ans, LOUISE DAVEZIES, épouse de NOEL LACCASSIN, native de Assat, canton de Morlaas, Gers, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 11 heures. Le corps est exposé encoignure Ste Anne et Galvez.

De la part de son époux et de son frère.

Décédé hier jeudi 16 avril 1885 à 5 heures 15 minutes du matin, à l'âge de 35 ans et 5 mois, CHARLES ELCHINGER, natif de Seltz, Alsace. Les amis et connaissances de la famille et les officiers et membres du Pelican Mutual Benevolent Association, Louisiana Steam Fire Company No 10 et le Louisiana Draymen's Association sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, 17 avril 1885, à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence à l'encoignure des rues Conti et Passage de la Bourse.

De la part de la famille.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Les officiers et membres de cette Association sont par le présent requis de se réunir (avec insignes) aujourd'hui Vendredi à 3 heures et demie de l'après-midi à leur salle, No 51 rue Bienville pour assister aux funérailles de leur frère CHARLES ELCHINGER décédé à l'âge de 35 ans et 5 mois, natif d'Alsace.

Par ordre
A. L. TISSOT, Président
H. MESSONNIER, Secrétaire. 17 avril—1f

Concert Complimentaire

OFFERT A

Mlle JEANNE FAURE,

PAR MESDAMES

J. H. OGLESBY

Thos Hunton	C. Lafitte
E. Von Meysenbug	Alfred Moulton
J. McCall	Newton Buckner
A. H. May	Chas Whitney
J. Guthrie	J. L. Leucht
John Phelps	J. M. Seixas
A. B. Britton	J. Bondy
Cuth Slocomb	I. H. Stauffer
Gilbert Green	Jas. D. Denègre
H. Beer	Lucas E. Moore
J. Aldige	Miles Morse
A. Bohn	Alph. Le Duc
T. S. Kennedy	V. Meyer
F. P. Poche	D. Chaffraix

À L'OPÉRA FRANÇAIS,

MARDI, 21 AVRIL 1885, à 8 h. P. M.

BILLET........$1 00
17 avril—

L'Association des Spiritualistes du Sud aura une grande réunion à Odd Fellow's Hall SAMEDI 18 avril, à 11 h du matin, et continuera à se réunir pendant trois jours. Des orateurs et des mediums renommés donneront au public à chaque séance des preuves convaincantes de la présence des esprits et de leur puissance. M. Sam Watson, de Memphis ouvrira les services préliminaires vendredi soir, à 8 heures.

Les chercheurs honnêtes sont invités aux réunions. 17 avril—1f

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le retrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

17 avril—1 an

A louer—La maison No 74 rue St-Pierre, près de la Cathédrale St-Louis. Plus de vingt chambres, y compris un beau salon à arche. Le tout en parfait état. Gaz et eau partout. S'adresser au No 119 rue Royale. 17av—6f

COVINGTON,

Paroisse St Tammany, Louisiane.

CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE,

Pension privée,

Tenue par

Mme F. GONTHIER.

OUVERTE, en été, pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés, pour les pêcheurs de la perche, du "bass" et de la truite, en hiver, pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde, etc.

PRIX—$1.50 par jour; $40.00 par mois.
20 août

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au

New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont absolument que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.

PRIX....................$6
PRIX DE SOUSCRIPTION..........$5

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS

DEMANDEZ

SOARD'S CITY MAP

DE LA NLLE-ORLEANS.

PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)

Soard's Guide Book and Street Guide,

PRIX, 50 CENTS.

A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par

L. SOARD'S, Editeur,

5 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

A louer.

Le bateau à vapeur Mabel Comeaux peut être loué pour excursion tous les Dimanches (seulement) de 9 heures du matin au lundi matin. S'adresser à bord tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à midi. Il continuera à faire ses voyages réguliers du haut de la côte ces jours là. 8 fév—

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Déballage d'Articles de Printemps

AUJOURD'HUI,

—CHEZ—

GODCHAUX.

NOUVEAUTÉS

—EN—

VETEMENTS

—POUR—

Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,

Aux Prix les Plus Réduits.

Un dictionnaire de poche de Webster sera donné à chaque acheteur.

LEON GODCHAUX,

81, 83 et 85 rue du Canal.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

Des échantillons et les indications pour prendre ses propres mesures sont envoyés sur demande, gratuitement, dans toutes les parties de l'Etat. 10 avril—

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Crescent. Nlle Orléans 13 avril 1885.—A une assemblée générale des actionnaires qui a eu lieu le 26 mars 1885, il a été résolu par un vote représentant plus de deux tiers des actions, de réduire le capital de la Compagnie d'Assurance Crescent à $100,000, et cette résolution ayant été dûment enregistrée conformément à la loi avis est par le présent donné à tous les détenteurs de certificats d'avoir à se présenter aux bureaux de la Compagnie pour obtenir de nouveaux certificats comme il a été pourvu par les mesures adoptées à la dite réunion.

CHAS. E. RICE, Secrétaire.
14 avril—1mois

AVIS.

Réclamations contre l'Exposition Universelle de la Nlle-Orléans.

TOUTES personnes, raisons sociales ou corporations domiciliées EN DEHORS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ainsi que les représentants d'étrangers ou de nations étrangères, ou d'Etats ou de Territoires des Etats Unis ayant des réclamations contre l'Exposition Universelle et du Centenaire du Coton de la Nlle Orléans, lesquelles étant dues le 3 mars 1885, pour qui a été votée la loi du Congrès ouvrant un crédit pour le paiement des dites réclamations sont par le présent invités à transmettre par la poste un état de celles-ci au Secrétaire du Trésor à Washington dans le plus bref délai possible afin que des mesures nécessaires à leur liquidation soient prises.

C. S. FAIRCHILD, Secrétaire par interim.
14 avril—6f

SECOND ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Sud

(Southern Insurance Company)

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX.........No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884:

PRIMES REÇUES.		
Sur les risques d'incendie	$202,105 58	
Sur les risques de rivière	14,412 75	
Sur les risques maritimes	11,211 01	
		$227,529 34
Ajouter primes non acquises de 1883		47,335 11
Total des primes		$274,864 45
Ajouter Intérêt et escompte	$17,430 94	
Profits et pertes	909 98	
		18,340 92
Total des recettes		$293,205 37
Moins—		
Pertes d'incendie payées	$100,042 95	
Pertes de rivière payées	2,551 32	
Pertes maritimes payées	1,530 87	
Total des pertes payées	$104,176 17	
Cancellations et sans assurances	86,907 63	
Réfaction et commission	39,850 07	
Taxes et licences	2,987 00	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, machines, bateaux et corps de patrouilles, loyer, annonces, contributions, etc.	27,706 27	
		212,576 54
Excédant		$80,628 84
Divisé comme suit:		
Réservé pour primes non acquises		$49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		16,336 39
Dividende intérêt payé en juillet 1884		5,475 99
Dividende intérêt payable en janvier 1885		8,296 39
Réservé pour comptes douteux		1,240 50
		$80,628 83

ACTIF.	
$30,000 Bonds des Etats Unis 4 p. cent	$36,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crosseau issue)	62,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	107,225 00
Prêts sur nantissement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville	5,000 00
23 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Bons St Bernard Steam Engine Fire Company	50 00
Primes en voie de collection	33,094 31
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc	3,333 81
Réclamations en suspens	3,740 50
Argent comptant	54,207 35
	$381,700 97

PASSIF.	
Capital	$300,000 0
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non réclamés	3,191 23
Réservé pour primes non acquises	49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Intérêt dividende payable en janvier 1885	8,296 3
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,7 0 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt cinq.

W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande, à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.

16j an— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

LEON OUEYROUZE.

GROCERY EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

17 RUE DECATUR.

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.

Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose: Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos.

Cher monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et j'en recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.

E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien la maladie devint chronique; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus. Je me crois même guérie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.

LEON FERRIER, M. D. P.

M. Jules Tardos.

Cher Monsieur—Je vous envoie un certificat de ma mère dont la digestion se faisait mal depuis quelque temps et qui souffrait aussi beaucoup de la constipation. Elle a pris de l'Elixir préparé par vous et en a éprouvé d'excellents effets.

Respectueusement,

W. D. SNEAD.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

MME REBECCA SNEAD,
Rue Tremé 246.

Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL:

AU MAGASIN DE

ANGELO M. & JOSEPH SOLARI,

Coin des rues Royale et Douane, Nlle Orléans.
Vente en gros et au détail. 12 avril—

H. F. ONNEN,

Vient de recevoir un grand et bel assortiment de

RIDEAUX DE DENTELLE,

Qu'il offre à ses clients à des Prix excessivement

BON MARCHÉ.

Rideaux 3 1/4 yds de longueur, magnifique qualité, à la

85c. la Paire.

Rideaux 3 3/4 yds de longueur, 3 yds de largeur, extra bonne qualité à

$1 40 la Paire.

9 avril—

POUR LA HAVANE,

DIRECTEMENT

Compagnie Catalane de Vapeurs Transatlantiques.

Le splendide vapeur Espagnol de 1ère

"JOSE BARO,"

T. RIBERAS, Commandant.

Partira directement pour le port susnommé le SAMEDI 11 du courant, ou à peu près, recevant du fret à des prix réduits.

Pour fret seulement, s'adresser à

G. COREAL & CO.,
Consignataires,
57 rue Douane.

7 avril—7t

PAIN LIQUIDE

OU

Extrait de Malt de Nicholson.

Recommandé par les médecins

CE breuvage d'un goût excellent, qui ne se boit est le nutritif et le tonique sans égal. Il est très recommandé aux nourrices, aux personnes délicates convalescentes, aux personnes âgées, aux vieillards et aux enfants et pendant les chaleurs débilitantes de nos mois d'été. La vente en gros et en détail est confiée à

Paul Gelpi & Bro	Bassetti & Xiques,
A. Carrouche	F. Limongi
P. L. Cusachs	St Cyr & Lacroix,
F. Lacroix & Bro	53 rue de Bourbon

Se trouve aussi dans les maisons d'Outre-Canal
5 avril—1m

AVIS.—Bureaux de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Nouvelle Orléans 19 mars 1885.—Durant le cours des réparations qui se font dans la bâtisse servant jusqu'à présent par la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans les bureaux de la dite compagnie seront transférés au No. 33 rue Carondelet, bâtisse Denègre entre Commune et Gravier, attenant au Cotton Exchange.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
19 mars—1m

Avis.

A partir du 1er avril l'entrée à l'Exposition tous les jours après 5 heures P. M. sera de vingt cinq cents (25 cts.)

S. H. BUCK,
Directeur-Général par interim.
2 avril—

MAISON

D. H. HOLMES

155 Canal, 13 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.

Dans le but de favoriser la vente,
A partir de lundi 9 mars,
RÉDUCTION GÉNÉRALE
Sur toutes nos Soieries, Lainages, et étoffes fantaisies.
Les dames peuvent être certaines de trouver de nombreuses et bonnes occasions
A tous nos comptoirs.

8 mars—

Grande réduction dans les articles de Première Communion.

I. SIMON & BRO.,

Offrent dans le moment à leurs clients un complet assortiment d'articles de blanc pour Première Communion. Il vient d'être reçu de New York:

250 pièces Alpaca blanc à 35 cts la yarde valant 50 cts.

250 pièces Cachemire blanc, double largeur, à 40 cts la yarde, valant 60 cts.

300 pièces Victoria Lawn, à 7 1/2 cts la yarde, ne peut être acheté pour 15 cts.

200 pièces Mull blanc, à 10 cts la yarde, valant 20 cts.

250 pièces Lawn, couleur, à 4 cts la yarde, valant 10 cts.

250 pièces Nun's veiling toutes couleurs à 13 1/2 cts la yarde, valant 25 cts ailleurs.

250 pièces Lace Bunting, tout laine, à 10 cts, valant 20 cts.

250 Robes en dentelles pour enfants, à $1, valant $1 50.

500 pièces Broderies à 3 cts la yarde valant 6 cts.

250 pièces Valenciennes à 4 cts valant 8 cts.

500 Corsets français à 50 cts, valant $1 50.

100 Parasols tout soie, à $1.

Achetez vos Couronnes de première communion à bon marché chez I. Simon & Bro.

Belles Couronnes blanches à 25 cts, valant $1.

250 pièces Tulle blanc, 2 1/2 yardes de large, à 40 cts la yarde, ne peut être acheté pour 60 cts.

I. SIMON & BRO.,
47 et 49 Ursulines, entre Royale et Chartres.
7 mars—

GEORGES SOULIÉ,

SCULPTEUR-DÉCORATEUR,

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léon P. Office, Exchange Alley, No 33, de 9 heures à 1 heure. 4mars—1an

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)

BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Châssis pour toiture, brevet de Hayes, sky-light 247 à 251 rue Magazine, NLLE-ORLÉANS.
19 sept—1an

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs rapports commerciaux.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me district.
2déc 84 | 1 an PP - D Mar J

Ecole Commerciale

—DE—

CHARLES CARON,

Angle Orléans et Dauphine.

CLASSES DU JOUR ET DU SOIR.

ENSEIGNEMENT—L'Anglais, le Français, l'Espagnol et toutes les branches d'une Instruction Commerciale.

Possesseur d'une méthode ayant pour effet de faciliter l'étude des langues et de développer supérieurement l'intelligence, le directeur de cette école invite plus particulièrement les parents qui ont des enfants retardataires à essayer de ses soins.

On demande un professeur d'anglais.
14 avril—1 m dim. mar jeu

L. ROBIRA,

245 Rue Royale, anciennement de la maison Theo. Lilienthal

AVIS est donné aux parents des enfants faisant leur Première Communion que le susnommé est prêt à exécuter tous les travaux qui lui seront confiés avec les soins les plus minutieux. On trouvera le cierge et la rosette dans l'établissement. 12 avril—au 30

ELKIN & CIE,

100...RUE DU CANAL...100

TAPIS

Nouveaux genres.

Moquettes, Velours et "Body Brussels" avec garnitures assorties.

Tapisserie Bruxelles de 70 cts, la yarde, à plus.

RIDEAUX.

Turcomans, Portières, Madras et Dentelles.

Nattes de bureaux et Nattes de Chine.

Toiles cirées, Linoleums.

Corticine anglaise.

Draps de planchers.

31avril

Nouvelles Marchandises reçues.

NOUVELLES NATTES DE CHINE.

Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde

A. Brousseau's Son,

23 & 25 Rue de Chartres 23 & 25

—NOUVEAUX GENRES—

Moquettes, Velours, Bruxelles,

avec et sans bordures.

Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle, Toiles cirées, Linoleums, Nattes de Coco et de Napia.

Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.

22mars—

ACETOLOTIF

Dr G. L. TALBOT,

Le plus puissant préservatif des maladies infectieuses et contagieuses: Choléra, Fièvre jaune, Fièvre pernicieuse, Paludéenne, Typhoïde, Scarlatine, la Variole, Dysenterie, Croup, Angine, etc., etc.

L'Acétolotif possède au plus haut degré le pouvoir de combattre les miasmes ou les virus introduits accidentellement dans le sang, de détruire les ferments développés à la surface des corps ou dans les voies digestives.

Comme curatif et préservatif prendre dix ou trente gouttes dans un verre d'eau sucrée deux ou trois fois par jour. Pour les personnes malades renouveler la dose toutes les deux heures.

La bouteille ...... 50 cents.

J. P. JACOB, Agent pour la Louisiane, No 183 rue Carondelet, coin Dunaine.
13 avril—1m—Dim Mar Jeu

Agence d'Emigration Française.

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots de Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint Paul un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe par des colons.

Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.

F. C. BOUCHER,
Agent Consulaire de France,
Saint Paul, Minn.
12 avril—

CLAIBORNE COTTAGE,

A Covington, dans la Pinière.

Pension par mois $35, par jour $1.50.

CET charmant établissement est situé vis à vis de Covington. Le pays qui est pittoresque, est renommé pour sa salubrité et renferme des sources possédant de merveilleuses propriétés curatives. S'adresser pour la pension sur les lieux à Mme E. JAUFFROID, Directrice.
3 avril—1m—Mar Jeu Sam

BEAUX

CHAPEAUX

DE PRINTEMPS

CHEZ

MmeC. Samson

No 150 - CANAL - No 150

25 mars—au 10mai

Riz de Honduras importé pour semence.

1.000 Sacs de semence importée garantie pour faire du riz de choix et rapporter par acre plus que tout autre riz. Prix au-dessous du coût d'importation. A vendre par

MANUEL PAYRO, 56 rue Douane
ou DUPRÉ BROS, Produce Exchange.
5 avril—1m

A louer, à Covington, Lne.

JOLI COTTAGE fraîchement décoré, situé sur les bords du Bogue Falaya, 10 appartements, chambre à bain, aussi écurie, remise et dépendances. Location $150 pour la saison.

Aussi, une maison entre le Old Landing et Covington, 4 chambres et un grand hall, cuisine, écurie et remise. Location $100.

S'adresser, à Covington, à M. Victor Planche, à la Nlle Orléans, à M. H. Billard, No 59 rue Chartres. 3 avril—1m

A louer.

LA MAISON No 97, rue du Quartier, près Bourbon, venant d'être complètement restaurée. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.
29 mars—PP.

LOUIS BEZAUDUN,

Restaurant de la Louisiane,

(Cuisine française—Chef cuisinier, Louis Bezaudun).

107 RUE DOUANE,

Près Royale..........Nlle-Orléans.

Salons privés. Chambres confortables et élégamment meublées pour voyageurs.

C'est le même restaurant qui était auparavant au No 112. Il est, aujourd'hui, immensément agrandi, dans une des plus belles salles de la ville, où les habitués et le public trouveront non seulement une table supérieure et les meilleurs vins, mais encore des appartements, des chambres et des salons au-dessus de tout éloge.

Téléphone dans le bureau.

11 déc 8m

CHEMIN DE FER PORTATIF DECAUVILLE, Aîné,

A Petit Bourg (Seine et Oise) France.

26 MEDAILLES D'OR

et tous les premiers prix (15) sans exception depuis 8 ans.

3410 applications faites par les gouvernements français et étrangers, plantations à canne à sucre, entrepreneurs de travaux publics mines, fonderies, etc., etc.

Production 3000 wagons et 100 milles de voie par mois.

Envoi gratis et franco du catalogue illustré.
22 fév—4m—Dim Mar VPP

Photographe.

ON DEMANDE l'adresse d'un photographe qui voudrait se charger de faire la vue d'une maison dans la rue de Chartres. Répondre de suite 471 6th Avenue 2nd Floor L. New York.
13avril—M PP

CHEZ

GRUNEWALD

18 Baronne ou 127 Canal,

LES MEILLEURS

PIANOS!

Meilleur marché que tous les autres.

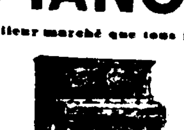

Provenant des premiers fabricants,

STEINWAY,	PLEYEL,
SOHMER,	BEHR et
KNABE,	FISCHER

PIANOS!

Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.

GRAND STOCK DE

Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés

DES MEILLEURES FABRIQUES.

MUSIQUE

Et Instruments de Musique EN GROS ET EN DETAIL.

Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à

L. GRUNEWALD,

18 rue Baronne

ou 127 rue du Canal.

4oct—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

AVIS AUX EXPOSANTS.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Nlle-Orléans, 6 décembre 1884.

LE bureau du Directeur Général est établi au No 5 du **"Main Building"** et sera ouvert pour les affaires, de 8 heures du matin à minuit. Toutes les plaintes doivent être rédigées par écrit et seront suivies d'une prompte investigation. Le terrain de l'Exposition est ouvert à tous les visiteurs. Personne ne sera admis dans l'intérieur des bâtiments à l'exception des officiers de l'Exposition, des exposants, de leurs employés, et des personnes ayant affaire à l'Exposition. Des cartes d'entrée seront remises aux Exposants par le chef des Installations. Les cartes d'entrée pour pénétrer dans le bâtiment où aura lieu l'Exposition spéciale du Gouvernement fédéral et des différents Etats, seront livrées par le Dr C. W. Dabney, chef du Département des Expositions d'Etats, aux commissaires des divers Etats et Territoires, pour leur propre usage et celui de leurs employés et ouvriers. Les visiteurs ne seront pas admis dans les bâtiments de l'Exposition. Les personnes ayant affaire aux bâtiments de l'Exposition pourront se procurer des cartes d'entrée au bureau du Secrétaire, No 15 rue Union, à la Nlle-Orléans.

E. A. BURKE,
Directeur Général.
9 déc—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et que, la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.

E. A. BURKE,
Directeur Général.
7sept—PP

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Bureau du Directeur-Général, Nlle-Orléans, 26 jan. 1885.

A partir de ce jour les terrains et les Bâtisses de l'Exposition seront ouverts de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée générale, 50 cts, enfants au-dessous de douze ans, 25 cts; rien pour enfants portés dans les bras.

28janv ☞

Compagnie d'Assurances

—DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant $700,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIÈRES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président
JOHN PHELPS, Vice Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.
24janv—1an PP

LISEZ

Le Canadien des Etats-Unis,

Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York.

En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez M. BILLARD, coin de Chartres et Bienville, et chez M. FOURNIER, 154 rue Royale.

Le numéro 5 cents.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857, réorganisée en avr 1882.

Bureau 188 rue Gravier.

Capital......................$250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON	Président
LOUIS BARNETT	Secrétaire
MAURICE STERN	Vice-Président

12 fév—1an 1.4e

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 AVRIL.—CLASSE No 90

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
13	33	71	8	48	18	26	47	31	50	8	23	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature, Ce 16 avril 1885—4 heures P. M.

LOUIS H. PILIE,
J. A. A. ROUSSEAU,
Commissaires.

☞ Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos annonces.